



Office of the  
Director of Residential  
Rental Property

Bureau du  
directeur des propriétés  
résidentielles à louer

Prince Edward Island  
Île-du-Prince-Édouard  
CANADA

## Avis

Le directeur des propriétés résidentielles à louer invite les locateurs et les locataires à faire un exposé écrit sur le pourcentage d'augmentation de loyer qui devrait être autorisé pour l'année civile 2013.

Les exposés doivent être reçus d'ici le lundi 27 août 2012, et ils peuvent être remis en mains propres ou expédiés au directeur des propriétés résidentielles, 5<sup>e</sup> étage, Tour de la banque nationale, 134, rue Kent, C.P. 577, Charlottetown, Î.-P.-É. C1A 7L1.

Les renseignements fournis aideront à fixer le pourcentage d'augmentation annuelle prescrit.

Les renseignements concernant les augmentations actuelles et anciennes permises se trouvent au bureau du directeur ou sur son site Web à l'adresse [www.irac.pe.ca/rental/](http://www.irac.pe.ca/rental/).

FAIT à Charlottetown, ce 30<sup>e</sup> jour de juillet 2012.